

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 4^e jour du mois de **novembre** de l'an **2019**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
M. Clément Frappier, conseiller

Absence : M. Denis St-Onge, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-11-250

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en enlevant le point « 3.16 » et en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1. Adoption des comptes à payer – Octobre 2019

3.2. Journal de facturation – Octobre 2019

3.3. Tarification du loyer mensuel – Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie communauté Saint-Camille / Ham-Sud

3.4. Club Select de Danville-Asbestos – Demande de commandite

3.5. Calendrier des séances 2020

3.6. Dépôt des formulaires des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

3.7. Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

3.8. Rolland Deslandes arpenteur-géomètre – Dossier du 85 et 87, rue Desrivières, Saint-Camille

3.9. Corbeil et Drouin notaires – Dossier du 85 et 87, rue Desrivières, Saint-Camille

3.10. Présentation états comparatifs des revenus et dépenses

3.11. Adhésion à l'Union des municipalités du Québec

3.12. Renouvellement du contrat des assurances - MMQ

3.13. Université de Sherbrooke – Contribution des partenaires au Programme d'intervention dans la communauté

3.14. Demande d'appui – Commission scolaire des Sommets

3.15. Achat de l'enseigne du Camillois

~~**3.16.** Coquetel députés André Bachand et Andrée Laforest~~

4. **LÉGISLATION**
 - 4.1. Avis de motion pour le règlement fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception
 - 4.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle
5. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1. Entente de fourniture de services relative à la protection contre les incendies avec la Municipalité de Wotton
 - 5.2. Plan de sécurité civile Saint-Camille et Ham-Sud
6. **TRANSPORT ET VOIRIE**
 - 6.1. Dépôt des dépenses pour les travaux du chemin Darveau
 - 6.2. Achat d'un radar pédagogique
 - 6.3. Réparation rue Crépeau
7. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1. Octroi du mandat pour les installations septiques du 130, rue Desrivières
8. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Liste des permis émis – Octobre 2019
 - 8.2. Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme
 - 8.3. Rapport de la consultation publique pour le projet d'une aire d'attente de porcelets
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1. Entente de développement culturel reddition de compte 2019 – Boul'art Saint-Camille
 - 9.2. Subvention 2019 – Comité d'embellissement
10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
11. **CORRESPONDANCE**
 - 11.1. Copie de la correspondance
12. **VARIA**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2019-11-251

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Mme Huguette Jarret

- Remerciements à la Municipalité pour les actions prises lors de la panne électrique.

- Peu de communication et de publicité pour la conférence pour les aînés du 4 novembre 2019.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2019-11-252

3.1 Adoption des comptes à payer – Octobre 2019

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes datés du 28 septembre au 25 octobre 2019, selon la liste remise aux membres du conseil, au montant de cinquante-sept mille huit cents et cinquante-neuf cents (57 800, 59 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Octobre 2019

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2019-11-253

3.3 Tarification du loyer mensuel – Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie communauté Saint-Camille / Ham-Sud

CONSIDÉRANT la résolution 2019-10-117 de l'assemblée de la Fabrique de la Paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie demandant la révision du tarif mensuel concernant la location d'un espace au centre le Camillois;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le loyer soit établi à cent dollars (100 \$) jusqu'à la fin du bail, soit jusqu'au 28 février 2021, à partir du 4 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-11-254

3.4 Club Select Danville-Asbestos – Demande de commandite

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la commandite de deux cents dollars (200 \$) pour le Club Select de Danville-Asbestos pour leur événement « Danville-Asbestos : Plus grand que nature » qui aura lieu le 15 novembre 2019.

QUE les deux billets inclus dans la commandite soient remis au maire, M. Philippe Pagé.

ADOPTÉE

2019-11-255

3.5 Calendrier des séances 2020

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE le conseil municipal adopte le calendrier des séances du conseil municipal 2020 suivants :

Séance
13 janvier 2020
3 février 2020
2 mars 2020
6 avril 2020
4 mai 2020
1 ^{er} juin 2020
6 juillet 2020
3 août 2020
Mardi 8 septembre 2020
5 octobre 2020
2 novembre 2020
7 décembre 2020

ADOPTÉE

3.6 Dépôt des formulaires des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

La directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que six membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

2019-11-256

3.7 Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE le bureau municipal soit fermé du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement pour la période des fêtes 2019 – 2020.

ADOPTÉE

2019-11-257

3.8 Rolland Deslandes arpenteur-géomètre – Dossier du 85 et 87, rue Desrivières, Saint-Camille

CONSIDÉRANT QU'une partie de l'immeuble du matricule 1160 19 9099 empiète dans le bureau municipal;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'échange de terrain doit être faite entre la Municipalité et le propriétaire du matricule 1160-19-9099 par des arpenteurs-géomètres;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE le mandat soit donné à la firme Rolland Deslandes, arpenteur-géomètre, pour l'offre de service pour le projet d'échange de terrain entre la Municipalité et le propriétaire du matricule 1160-19-9099.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les honoraires de mille quatre-cent cinquante dollars (1 450,00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2019-11-258

3.9 Corbeil et Drouin notaires – Dossier du 85 et 87, rue Desrivières

CONSIDÉRANT QU'une partie de l'immeuble du matricule 1160 19 9099 empiète dans le bureau municipal;

CONSIDÉRANT QU'un échange de terrain sera fait entre la Municipalité et le propriétaire du matricule 1160 19 9099 et que ça doit être notarié;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille mandate la firme Corbeil et Drouin notaires pour l'échange de terrain entre la Municipalité et le propriétaire du matricule 1160 19 9099.

QUE le maire, Philippe Pagé et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Julie Vaillancourt, soient autorisés à signer l'acte notarié.

ADOPTÉE

3.10 Présentation états comparatifs des revenus et dépenses

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis les états comparatifs des revenus et dépenses du 1^{er} janvier 2019 au 30 septembre 2019.

2019-11-259

3.11 Adhésion à l'Union des municipalités du Québec

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2019-11-260

3.12 Renouvellement du contrat des assurances – MMQ

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le contrat d'assurances de la Municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (Groupe PMA Assurances) soit renouvelé pour l'année 2020 en refusant les offres de certaines protections additionnelles.

ADOPTÉE

2019-11-261

3.13 Université de Sherbrooke – Contribution des partenaires au Programme d'intervention dans la communauté

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille est partenaire au Programme d'intervention dans les communautés;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permettra à la Municipalité d'avoir deux équipes d'étudiants à l'été 2020 pour effectuer des mandats ciblés par le conseil municipal et qui sont en lien direct avec la planification stratégique;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Clément Frappier

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité verse la cotisation obligatoire de cent dollars (100 \$).

QUE la Municipalité verse une contribution volontaire pour l'appui au programme de mille dollars (1 000 \$).

ADOPTÉE

Clément Frappier déclare son intérêt et quitte la séance à 19 h 24.

2019-11-262

3.14 Demande d'appui – Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT le manque d'information sur ce dossier;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Pierre Bellerose

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE ce point soit remis à la séance de décembre 2019.

ADOPTÉE

Clément Frappier réintègre la séance à 19 h 32.

2019-11-263

3.15 Achat de l'enseigne du Camillois

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Lucie Cormier

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil autorise la dépense pour l'enseigne du Centre le Camillois par Enseigne A. Gagnon, au montant de mille deux cent quatre-vingt-treize dollars et vingt cents (1 293,20 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

4.1 Avis de motion pour le règlement fixant le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception

Un avis de motion est par la présente donné par **Mme France Thibault** qu'à une séance subséquente le règlement fixant le taux des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception sera adopté.

4.2 Avis de motion et dépôt de projet de règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle

Un avis de motion est par la présente donné par **Mme France Thibault** qu'à une séance subséquente le règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2019-07 relatif à la gestion contractuelle.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Entente de fournitures de service relative à la protection contre les incendies avec la Municipalité de Wotton

Ce point sera remis à une séance ultérieure.

2019-11-264

5.2 Plan de sécurité civile Saint-Camille et Ham-Sud

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille reconnaît que la Municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les mesures mises en place par la Municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Julie Vaillancourt, directrice générale de la Municipalité du canton de Saint-Camille, Marie-Pier Dupuis, directrice générale de la Municipalité de Ham-Sud et Toni Marcotte, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Camille soit adopté.

QUE ces mêmes personnes soient nommées responsables de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la Municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE

6 TRANSPORT ET VOIRIE

6.1 Dépôt des dépenses pour les travaux du chemin Darveau

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les dépenses reliées aux travaux du chemin Darveau.

2019-11-265

6.2 Achat d'un radar pédagogique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des sommes du Fonds du développement du territoire pour un projet de loisirs et sécurité et que dans le projet, l'achat d'un radar pédagogique est prévu;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à acheter un radar pédagogique chez Kalitec, au montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2019-11-266

6.3 Réparation de la rue Crépeau

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par France Thibault
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise les réparations de la rue Crépeau à l'entreprise 9197-2596 Québec inc. (Les entreprises François Grimard), au montant de cinq mille deux cent soixante-neuf (5 269,00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2019-11-267

7.1 Octroi du mandat pour les installations septiques du 130, rue Desrivières

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a demandé des soumissions à quatre (4) entreprises différentes pour les travaux d'installations sanitaires au 130, rue Desrivières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions, soit Excavation Pellerin inc. et Béton Léo Barolet, pour les travaux et que Béton Léo Barolet est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Anne-Marie Merrien

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité octroie le mandat à l'entreprise Béton Léo Barolet au montant de sept mille soixante-dix dollars (7 070,00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Liste des permis émis – Octobre 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des permis émis au mois d'octobre 2019.

2019-11-268

8.2 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le mandat de M. Pascal Andrieux et de M. Henri-Paul Bellerose prend fin le 13 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le poste qu'occupait M. Jean Jacques n'a pas été comblé depuis son départ de Saint-Camille en juin dernier;

Il est proposé par Clément Frappier

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil nomme M. Pascal Andrieux et M. Henri-Paul Bellerose comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 4 novembre 2021.

QUE le conseil nomme Mme Marie-Ève Bisson membre du Comité consultatif d'urbanisme pour le poste vacant et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 4 novembre 2021.

ADOPTÉE

Philippe Pagé déclare son intérêt et quitte la séance à 19 h 43.

2019-11-269

8.3 Rapport de la consultation publique pour le projet d'une aire d'attente de porcelets

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 9388-2884 Québec inc. a déposé une demande de permis pour un bâtiment d'une aire de d'attente de transition pour le matricule 1259 72 1010;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne nécessitait pas de démarche auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement de contrôle intérimaire de la MRC des Sources numéro 253-2019;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la commission a été déposé dans les délais requis (art. 165.4.9 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme) et qu'il reflète les discussions et préoccupation des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du rapport émis par la directrice générale à la suite de la consultation publique tenue le 8 octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la commission ne recommande pas l'imposition de mesure d'atténuation et ne juge pas nécessaire de réviser et d'imposer des normes supplémentaires que celles déjà appliquées au dossier;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte sans aucune condition additionnelle la délivrance du permis à l'entreprise 9388-2884 Québec inc.

QUE le rapport de la consultation rédigé par la directrice générale soit adopté tel que déposé.

QUE la directrice générale transmette une copie du rapport de consultation et de la présente résolution à l'entreprise 9388-2884 Québec inc.

ADOPTÉE

Philippe Pagé réintègre la séance à 19 h 45

9 LOISIRS ET CULTURE

2019-11-270

9.1 Entente de développement culturel reddition de comptes 2019 – Boulv'art Saint-Camille

CONSIDÉRANT QUE Boulv'art Saint-Camille a remis son rapport et la reddition de comptes finales pour leur projet 2019 de l'entente de développement culturel;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à déboursier le dix pourcent (10 %) restant de la subvention qui avait été octroyée à Boulv'art-Saint-Camille.

ADOPTÉE

2019-11-271

9.2 Subvention 2019 – Comité d'embellissement

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser la subvention au Comité d'embellissement de deux milles dollars (2 000 \$), soit cinq cents dollars (500 \$) pour le gala des maisons fleuries, neuf cents dollars (900 \$) pour le Service d'animation estivale et six cents dollars (600 \$) pour l'achat de plantes et arbustes sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

M. François Pinard

- Question sur le plan de la sécurité civile.

Mme Huguette Jarret

- Information concernant l'AGA de la Corvée qui sera en début décembre.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

12 VARIA

2019-11-272

12.1 Remerciement des bénévoles et de l'équipe municipale pour les mesures d'urgences lors de la panne électrique du 1^{er} au 3 novembre 2019

CONSIDÉRANT la panne électrique qui a duré plus de deux (2) jours sur le territoire de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bénévoles ont donné leur temps et ont participé à la mobilisation des mesures d'urgences;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe municipale a été présente lors de cette panne majeure;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal remercie l'ensemble des bénévoles pour cet événement.

QUE le conseil municipal remercie le Service de sécurité incendie pour leur présence et leur travail exemplaire durant cette crise.

QUE le conseil municipal remercie Jeannot Lemay, Mylène Brouillet et Julie Vaillancourt pour leur travail exceptionnel lors de cette panne électrique majeure.

ADOPTÉE

2019-11-273

14 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Philippe Pagé
Maire

